

logiques déterminés par des doses modérées sont la diurèse, la diminution de l'urée, le ralentissement du pouls.

Les indications paraissent aujourd'hui assez restreintes. Dans l'insuffisance rénale d'origine cardiaque, on préfère les diurétiques qui agissent sur la tension artérielle; lorsque le rein est enflammé, surtout dans les poussées aiguës, on redoute l'action de ce sel sur l'épithélium. Les *épanchements pleurétiques* à leur période subaiguë, les *diminutions de la sécrétion urinaire d'origine réflexe*, peuvent légitimer son emploi. Il serait inutile ou même nuisible dans le *scorbut*, que l'on a cependant attribué au défaut de sels de potasse dans le sang. Peut-être une de ses meilleures indications est-elle le *rhumatisme articulaire aigu*, où il est souvent employé dans la poudre de DOWER.

PRÉPARATIONS ET DOSES.

a. *Usage interne*, 2 à 4 grammes par jour en solution dans une tisane diurétique.

b. *Papier nitré*. — Papier imbibé d'une solution de 125 grammes de nitrate de potasse dans 1 litre d'eau et dont la combustion est réputée préventive et curative des accès d'asthme.

2° **Azotate de soude**. — L'azotate de soude présente à peu près les mêmes propriétés que l'azotate de potasse; il peut se prescrire aux mêmes doses, il est moins usité.

3° **Acétate de potasse**. — L'acétate de potasse est un sel blanc léger, piquant, à action diurétique et légèrement purgative. Il s'élimine en grande partie par l'urine qu'il tend à rendre alcaline, et par les sécrétions bronchiques, qu'il rend plus fluides.

Son action diurétique est très fréquemment utilisé, puisqu'il entre pour une part importante dans la composition du vin de TROUSSEAU. Il y a une trentaine d'années, à l'hôpital de Saint-André de Bordeaux, on ne manquait jamais de prescrire une potion à l'acétate de potasse aux enfants atteints du croup. Certes l'acétate de potasse n'a aucune action directe sur la *diphthérie*; mais il m'a toujours semblé que sous son influence les membranes laryngo-trachéales se désagrègent et se déta-

chaient plus facilement. L'antisepsie et la sérothérapie ont relégué dans l'ombre ce remède, dont les effets n'étaient pourtant pas insignifiants.

*Dose* : 1 à 4 grammes par jour en potion ou en solution.

4° **Acétate de soude**. — L'acétate de soude, moins soluble que le précédent paraît avoir les mêmes propriétés et s'emploie aux mêmes doses.

ARTICLE IV

MÉDICAMENTS ANURIQUES

En regard des médicaments diurétiques, il serait logique d'énumérer les médicaments qui ralentissent la sécrétion urinaire, les *anuriques*, tels que les bromures, la valériane, le tanin, l'antipyrine. Mais pour ces substances, l'action anurique est plutôt un de leurs inconvénients qu'un de leurs avantages. Dans les néphrites interstitielles l'urine est souvent trop abondante, mais il y aurait inconvénient à restreindre la sécrétion, ce qui entraînerait peut-être la rétention dans l'organisme de matériaux destinés à l'élimination. En dehors des polyuries nerveuses et du diabète, il est rare que l'on cherche à diminuer la quantité d'urine. L'étude des remèdes anuriques sera donc mieux à sa place dans d'autres chapitres, en particulier dans celui qui traitera des agents modificateurs du système nerveux. La valériane et l'antipyrine sont les plus usités à ce point de vue.

ARTICLE V

MÉDICAMENTS QUI MODIFIENT LA COMPOSITION  
DE L'URINE

Ils sont moins nombreux que ceux qui modifient la quantité de ce liquide. Mais par contre ils sont importants en raison de leur activité même. En outre de ceux qui vont être énumérés

ci-dessous, il faut rappeler que les antiseptiques urinaires, les balsamiques, les térébenthines jouissent aussi de cette même propriété.

### § 1. — LES LITHONTRIPTIQUES

Il faut remonter jusqu'à PLINÉ l'Ancien pour trouver les premières tentatives faites dans le but de dissoudre à l'aide de médicaments appropriés les calculs des voies urinaires. Longue serait la liste des remèdes appelés *lithontriptiques*. Malheureusement aucun n'a jamais donné de succès; si quelques-uns par leur alcalinité ont amélioré les troubles fonctionnels, si les eaux alcalines ont pu quelquefois désagréger des amas de sable fin (ce qui est réellement utile), si même elles ont pu exceptionnellement amener l'éclatement d'un calcul, jamais on n'a fait fondre une pierre ni dans la vessie ni dans le bassin. La médication alcaline judicieusement appliquée (voy. t. I, p. 188), surtout sous forme d'eaux minérales, le régime combiné de manière à donner à l'urine la réaction que l'on juge la meilleure et à éviter l'introduction dans l'organisme d'éléments fâcheux tels que l'acide oxalique (voy. t. I, p. 144) restent les meilleurs moyens préventifs et médicalement curatifs des diverses lithiases urinaires. Cependant les injections acides, si elles sont incapables de dissoudre les concrétions phosphatiques, entravent parfois leur marche. A ce titre les injections d'acétate de plomb, d'acide chlorhydrique de THOMPSON méritent d'être recommandées<sup>1</sup>.

### § 2. — COLCHIQUE

**1° Caractères botaniques.** — « Le *colchique d'automne* appartient à l'ordre naturel des Mélanthacées, qui renferme plusieurs autres plantes douées également de propriétés très énergiques: telles sont par exemple le *veratrum album* ou élébore blanc; le *veratrum viride* et l'*assagræa officinalis* ou cévadille. Les bulbes et les semences sont à peu près les seules parties usitées, cepen-

<sup>1</sup> Pousson, *loc. cit.*, p. 474.

dant on s'est quelquefois servi des fleurs. Toutes les parties de la plante possèdent un goût amer et un peu âcre dû évidemment à la présence d'un principe particulier<sup>1</sup>. Cette plante aux grandes fleurs lilas ou rosées est très commune dans nos prairies; elle était sans doute utilisée par la médecine gréco-romaine; les *hermodactes* de Paul d'EGINE et de SÉRAPION étaient probablement des produits extraits des colchiques, déjà très renommés dans le traitement de la goutte.

On a isolé deux principes la *colchicine* et la *colchicine* dont la formule chimique n'est pas encore très bien établie.

**2° Propriétés physiologiques.** — Il est certainement suranné de ranger encore ces substances parmi celles qui modifient la composition de l'urine; car les effets de ce genre qu'on leur attribuait sont généralement niés aujourd'hui. Mais nous les laissons provisoirement dans cette classe en attendant qu'on les puisse catégoriser ailleurs.

On a dit autrefois que le colchique était diurétique; qu'il rendait l'urine neutre ou alcaline, qu'il augmentait l'émission de l'urée et de l'acide urique. GARROD par des observations extrêmement précises a montré qu'il n'en était rien à l'état normal; que même chez les gouteux, même pendant l'accès de goutte, il n'y avait sous son influence ni diurèse, ni élévation du chiffre de l'urée et de l'acide urique. Quelquefois à la fin de l'accès il y a une petite décharge critique d'acide urique; mais elle est loin d'être constante, et se produit par le fait de l'évolution morbide et indépendamment du remède; elle peut manquer dans les accès traités et guéris par le colchique. L'acide urique ne paraît pas non plus diminuer alors dans le sang.

L'usage prolongé de la teinture de colchique amènerait chez les sujets sains des douleurs articulaires et musculaires, de la céphalalgie, de la tuméfaction des gencives, du prurit (SCHULZ).

**3° Usages thérapeutiques.** — Le colchique a été essayé

<sup>1</sup> GARROD, *La goutte, sa nature, son traitement*, Traduction française, p. 425.

dans le rhumatisme sans succès appréciables, mais en revanche il est le remède héroïque, presque spécifique de l'accès de goutte. Donné à propos et à bonne dose, il peut juguler l'accès en deux jours. Les cas où il s'agit le mieux sont ceux où la fluxion articulaire se complique de mouvement fébrile, de sudation et d'accélération des mouvements respiratoires. On peut le prescrire avec avantage dans la *goutte chronique*, au moment des exacerbations; dans l'intervalle des accès de goutte, donné au moment où les symptômes prémonitoires commencent à se manifester, il aurait le pouvoir d'empêcher le développement des paroxysmes.

Les bronchites, les conjonctivites et généralement toutes les affections de nature goutteuse peuvent être traitées par ce remède; de même la furonculose des arthritiques qui s'améliore par de petites doses longtemps continuées.

Le mécanisme de son action est inconnu. Il n'est pas démontré qu'il diminue la proportion d'acide urique dans le sang, il n'empêche pas la formation des tophus; son influence sur le système nerveux est indéterminée. Cette incertitude, jointe à la rapidité vraiment surprenante de son action, l'a rendu suspect à plus d'un médecin. On a prétendu qu'il hâtait l'éclosion des accès ultérieurs, qu'en supprimant trop brusquement l'accès de goutte, il amenait dans l'organisme une perturbation dangereuse, que l'on pouvait alors redouter de graves métastases cardiaques ou cérébrales. Qu'y a-t-il de fondé dans ces terribles reproches? La clinique ne s'est pas nettement prononcée et la physiologie n'a rien expliqué. Cependant si les lésions de néphrite goutteuse sont déjà avancées, il est prudent de renoncer à ce médicament.

#### 4° Préparations<sup>1</sup>, modes d'administration et doses :

- a. *Vin de semences de colchique* : 5 à 10 grammes;
- b. *Vin de bulbes* : 10 à 20 grammes;

<sup>1</sup> La célèbre *Liqueur Laville* connue de tous les goutteux, contient, dit-on, des principes extraits du colchique; mais ce n'est pas certain.

c. *Poudre* : 0<sup>sr</sup>,05 à 0<sup>sr</sup>,20 en pilules;

d. *Teinture de semences* : 1 à 2 grammes (préparation d'un maniement très délicat);

e. *Colchicine* : 1 à 3 granules d'un milligramme (même observation).

GARROD conseille d'associer au vin de colchique, le carbonate et le sulfate de magnésie pour en composer une potion qui entretient l'activité des sécrétions intestinales et urinaires et accroît l'alcanilité des liquides de l'organisme.

Bien que quelques médecins engagent à commencer par une dose faible, et à augmenter progressivement, la pratique contraire semble prévaloir; c'est d'ailleurs celle de LÉCORCHÉ si compétent en la matière: on commence par une forte dose, par exemple LX gouttes de teinture en trois fois le premier et même le second jour, puis on diminue de XX gouttes tous les deux jours; les douleurs sont généralement calmées au bout de trois ou quatre jours; on cesse l'emploi du remède dès que les effets sont produits. Inversement SCHULZ dilue la teinture de semences avec l'alcool dans les proportions de 1/10 et donne par jour XX à XL gouttes du mélange.

### § 3. — SELS DE STRONTIUM

1° **Effets physiologiques et thérapeutiques.** — Longtemps réputés toxiques, les sels de strontium ont été reconnus inoffensifs par LABORDE à la condition d'être purs de tout mélange de baryum.

Le bromure, l'iodure et surtout le lactate de strontium ont été essayés, et on a cru trouver en eux, dans le dernier surtout, un remède direct à l'albuminurie. Il est certain que sous son influence les fortes quantités d'albumine urinaire des néphrites parenchymateuses subissent une diminution rapide et considérable; mais au bout de quelques jours cette amélioration s'arrête et jamais on n'arrive à la disparition complète de l'albumine. L'effet diurétique du remède paraît réel, mais peu marqué. L'albuminurie des néphrites interstitielles n'est pas influencée. L'action heureuse des sels de strontium sur

certaines dyspepsies avait fait penser à DUJARDIN-BEAUMETZ qu'ils agissaient sur l'albuminurie en diminuant la toxicité du contenu intestinal, mais ce n'est rien moins que démontré.

Après avoir occupé la presse médicale pendant quelques mois, ils sont tombés dans un injuste oubli. Il semble qu'il y ait pourtant intérêt à prescrire le lactate de strontium dans les néphrites parenchymateuses, l'iodure et le bromure dans les cas où un albuminurique demande à être traité, en dehors de sa lésion rénale, par une médication iodurique ou bromurique. Ces deux derniers corps sont d'ailleurs mieux tolérés que les sels correspondants de sodium et de potassium.

**2° Doses.** — Les sels de strontium doivent être prescrits purs et en solution :

a. *Lactate de strontium* : 2 à 6 cuillerées par jour d'une solution à 1/15, c'est-à-dire environ de 2 à 6 grammes.

b. *Iodure et bromure de strontium* : mêmes doses que pour l'iodure et le bromure de sodium.

#### § 4. — CANTHARIDES

L'histoire de la cantharide appartient presque tout entière aux chapitres de la révulsion et du vésicatoire. Mais son usage interne mérite d'être signalé ici.

**1° Propriétés physiologiques.** — Les propriétés physiologiques des préparations cantharidées sont : 1° l'excitation des désirs sexuels, surtout chez la femme ; 2° l'inflammation diffuse du parenchyme rénal avec dilatation des capillaires, et l'inflammation de tout le tractus urinaire. De très faibles doses — 0<sup>sr</sup>,001 de cantharidine — injectées chaque jour pendant deux mois peuvent produire ce résultat ; 2 grammes de poudre de cantharides peuvent provoquer la mort avec néphrite aiguë, irritation violente de tout le tube digestif et phénomènes hydrophobiques ; 3° enfin la propriété très remarquable observée par LIEBREICH de provoquer une transsudation séreuse dans les points qui sont le siège d'un processus pathologique, alors que

les mêmes doses du remède, pourvu qu'elles soient modérées, ne paraissent influencer en rien l'osmose des capillaires des organes sains.

**2° Indications thérapeutiques.** — En rapport avec ces effets physiologiques, nous trouvons les indications thérapeutiques correspondantes :

1° LANCEREAUX, reprenant une ancienne idée de CRUVEILHIER, après lui DU CAZAL et CASSAËT ont prescrit VIII à X gouttes par jour de teinture de cantharides dans les *néphrites épithéliales aiguës*, et ont vu les hydropisies disparaître et la diurèse augmenter ainsi que le chiffre de l'urée. On a vu aussi guérir les hématuries d'origine rénale. Mais ces brillants résultats ont laissé la plupart des praticiens fort hésitants.

2° Déduisant de sa découverte les règles d'une sorte d'*autosémothérapie*, LIEBREICH a prescrit les injections hypodermiques de cantharidate de potasse dans la *phtisie pulmonaire*, la *laryngite tuberculeuse*, le *lupus*. L'exsudation séreuse provoquée autour des nodules tuberculeux amènerait leur résorption et leur guérison. Plusieurs discussions ont eu lieu à la société de médecine berlinoise, et il a été reconnu que dans bien des cas l'apparition de l'albuminurie et le développement d'une néphrite avaient obligé d'interrompre le traitement, tandis que les cas de guérison sont rares et douteux. Cependant LIEBREICH maintient que sa médication conserve une grande valeur pour les *lupus* récents, à condition de persévérer.

#### 3° Préparations et doses :

a. *Teinture de cantharides* : VIII à X gouttes dans une potion de 120 grammes à prendre par cuillerées en vingt-quatre heures. Renouveler deux ou trois jours ; suspendre et reprendre ultérieurement s'il y a lieu.

b. *Poudre de cantharides* : 5 à 10 centigrammes.

c. *Cantharidate de potasse* : mêler 0<sup>sr</sup>,2 de cantharidine, 0<sup>sr</sup>,4 d'hydrate de potasse, un litre d'eau. Injecter tous les deux jours un quart de seringue de Pravaz, soit un demi-décimilligramme — 0<sup>sr</sup>,00005 — pendant plusieurs mois. LIEBREICH a

renoncé plus tard à cette formule et donne la *cantharidine* à la dose d'un décimilligramme par jour — 0<sup>sr</sup>,0001 — à l'intérieur.

### § 5. — PHLORHIDZINE

Parmi les substances capables d'augmenter l'excrétion urinaire, l'une des plus actives est la *phlorhidzine*<sup>1</sup>. Quant on l'injecte en effet dans le tissu cellulaire à la dose de 1 à 5 milligrammes et qu'on analyse, avant et après cette injection, les urines de l'animal ou de l'homme, on y trouve constamment une quantité appréciable et quelquefois considérable de sucre, dilué dans une masse d'urine augmentée parfois de moitié. Cette excrétion constitue le diabète ou la glycosurie phlorhidzique. La glycosurie ne commence guère qu'une heure après l'injection; puis elle progresse jusqu'à un maximum observé une ou deux heures plus tard; enfin elle diminue rapidement pour disparaître bientôt.

Diverses opinions ont été émises sur le mode d'action de la phlorhidzine. On a pensé à une sorte d'inhibition du pouvoir réducteur du sucre de certains tissus, — à une excitation directe ou indirecte de la cellule hépatique, suivie elle-même d'une glycémie exagérée, — enfin à une filtration plus grande par le rein du sucre contenu dans les tissus en proportions normales ou anormales. C'est cette dernière manière de voir qu'acceptent aujourd'hui MM. BEYLOT et CASSAËT, se basant en cela sur les résultats d'expériences inédites, qu'ils nous ont communiqués.

D'après eux, si on injecte à un chien porteur d'une fistule gastrique ancienne la dose de phlorhidzine précitée et qu'on analyse son urine dans les temps prescrits, on peut observer des résultats différents suivant l'alimentation donnée à l'animal, savoir :

a. En cas d'alimentation normale, le chien excrète, après injection de phlorhidzine, une quantité progressive de sucre qui n'excède guère 2 grammes par litre.

b. Par contre, si l'on introduit par la fistule gastrique, pour

<sup>1</sup> La phlorhidzine est un glucoside extrait du pêcher.

la sûreté de son absorption, une solution sucrée forte, bien qu'insuffisante pour produire chez cet animal une glycosurie alimentaire, le sucre apparaît dans l'urine quelque temps après l'injection de phlorhidzine et dans des proportions considérables (jusqu'à 30 grammes par litre). L'hyperglycémie latente est ainsi élégamment décelée; même lorsqu'elle a une valeur insuffisante pour amener une dose quelconque de glycosurie. Le rein a donc agi pour son propre compte, sollicité qu'il a été de sécréter par la phlorhidzine circulante.

### § 6. — NITRATE D'URANE

Ce sel, dont les cristaux jaunes, sont solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther a été donné aux diabétiques à la dose de 0<sup>sr</sup>,10 répétée au maximum trois fois par jour. Le sucre diminue quelquefois d'une façon très notable, quelquefois aussi se maintient à son chiffre initial. La diarrhée, les phénomènes spasmodiques, la tendance au coma contre-indiquent son emploi.

### §. 7. — COPAHU

**1° Caractères botaniques et chimiques.** — Le *baume de copahu* n'est pas un baume, mais une oléo-résine, découlant spontanément ou par incision de plusieurs arbres du genre *Copaifera* (famille des Légumineuses). C'est un liquide très épais, visqueux, légèrement brunâtre, d'une odeur spéciale, de saveur amère. Nous avons en France deux sortes de copahu : celui de *Maracaïbo* et celui du *Brésil*. L'une et l'autre sont souvent falsifiées, et les succès thérapeutiques sont dus pour une large part aux sophistications. On trouve dans le copahu une résine, une essence, un principe amer.

**2° Propriétés physiologiques.** — Le copahu à fortes doses (12 à 15 grammes), irrite l'estomac, donne de l'inappétence, des éructations, souvent des coliques et de la diarrhée qui obligent à en suspendre l'emploi. Il s'élimine par les reins; GUBLER pense que l'essence volatile est éliminée par les poumons et la résine

par l'urine ; il y aurait, d'après lui, intérêt à ne prescrire que celle-ci dans les affections des voies urinaires. Mais BERNATZIK a démontré que l'essence se transforme dans l'organisme en résine et se retrouve sous cette forme mélangée à l'urine ; il est donc sage de donner le copahu en nature.

L'irritation rénale déterminée par cette drogue amène quelquefois de l'albuminurie et même des hématuries ; mais le copahu mélangé à l'urine se précipite par l'acide nitrique, et pourrait simuler une albuminurie véritable s'il ne se redissolvait dans l'éther et l'alcool. Accidentellement on a vu survenir la glycosurie.

L'haleine et l'urine des malades soumis à l'usage du copahu présentent une odeur révélatrice. Peut-être en est-il de même de la sueur. Pour cette raison ou plutôt par suite d'autres mécanismes (intoxication, troubles digestifs, etc.), les éruptions copahiviques sont fréquentes ; elles affectent la forme de roséoles, d'érythèmes simples et scarlatiniformes, qui sont apyrétiques et s'étendent surtout aux extrémités.

**3° Usages thérapeutiques.** — Le copahu est le remède classique de la *blennorragie*. On est d'accord aujourd'hui pour ne plus le donner dans les phases aiguës du mal. Les douleurs une fois passées, les uns le prescrivent aussitôt que la blennorragie a atteint sa phase purement catarrhale, les autres attendent que l'écoulement ait déjà subi une diminution spontanée. La première pratique me paraît meilleure, et en la combinant avec une sage hygiène, j'ai vu guérir nombre de chaudes-pisses sans avoir recours aux injections. Si la maladie traîne en longueur et prend la forme de *goutte militaire*, il faut renoncer au copahu et recourir aux injections. Il faut encore y renoncer à mon avis, s'il survient un *rhumatisme blennorragique* et que l'on constate en même temps une diminution ou un arrêt de l'écoulement ; je me suis toujours bien trouvé en pareil cas de reprendre les émoullients et de favoriser l'abondance de l'écoulement pendant quelques jours.

Le copahu agit insuffisamment chez la femme. C'est qu'en effet l'urétrite est chez elle l'accessoire et la vaginite, le fait

principal. Or le copahu n'agit que par son contact, que par son mélange avec l'urine, ou pour mieux dire que sous la forme sous laquelle il est éliminé par les reins. Injecté directement dans l'urèthre il ne donne aucun résultat ; mais l'urine chargée de copahu peut guérir les vaginites (RICORD).

Les *cystites*, les *pyélites blennorragiques* sont avantageusement traitées par le copahu.

Ce même remède a été aussi prescrit contre la *sciaticque*. Mais peut-être s'agissait-il dans les cas où il a réussi de névralgies symptomatiques d'inflammations gonococciques des voies urinaires.

Il a été appliqué avec quelque succès dans les *catarrhes bronchiques* avec expectoration très abondante. Son emploi dans la *diphthérie* n'a que la valeur d'un souvenir.

**4° Préparations et doses.** — La dose moyenne est de 4 à 6 grammes par jour.

a. *Capsules* : chacune contient environ 0<sup>re</sup>,30 de copahu. En prendre 12 à 24 par jour. Se méfier des sophistications.

b. *Opiat* : baume de copahu 100 grammes ; poudre de cubèbe 150 grammes ; poudre de cachou 50 grammes ; essence de menthe q. s. En prendre 10 à 20 grammes par jour sous forme de bols enveloppés de pain azyme.

c. La *potion* de CHOPPART si réputée autrefois est un breuvage inacceptable.

d. Le Codex indique une *émulsion de copahu* qui pourrait être utilisée en lavement.

## § 8. — SANTAL

**1° Origine et usages.** — Le *santal citrin* (Santalacées) est un arbre de l'Inde anglaise et de l'Océanie. Son bois exhale une odeur pénétrante et agréable et donne par distillation une essence jaune, très populaire depuis quelque temps dans le traitement de la blennorragie, mais malheureusement sujette à de nombreuses sophistications.

Le santal paraît avoir les mêmes effets que le copahu, il doit s'employer dans les mêmes conditions, lorsque celui-ci semble avoir épuisé ses effets. Il paraît peu fatiguer l'estomac, sauf chez quelques sujets chez qui il provoque de la chaleur épigastrique et même des vomissements.

**2° Doses :** 1 à 6 grammes par jour en capsules de 0<sup>gr</sup>,25. Diminuer progressivement avant de cesser, si l'on a obtenu la guérison.

### § 9. — BAUME DE GURJUN

C'est le suc de différentes Diptérocarpées (Inde), il se présente sous l'aspect d'un liquide épais, visqueux, brunâtre; il agit comme le copahu et aux mêmes doses, sans égaler peut-être son activité; il a été conseillé dans la *lèpre*.

### § 10. — CUBÈBE

**1° Origine et usages.** — Le *cubèbe* ou *poivre cubèbe* est le fruit desséché du *piper cubeba* ou *piper officinalis* (Pipéracées). Il contient : 1° une huile essentielle; 2° un acide résineux amorphe, *acide cubébique*; 3° une résine indifférente amère : 4° le *cubébin*, principe cristallisable.

On ne peut que répéter à propos du cubèbe ce qui a été dit du copahu; comme pour ce dernier, la résine s'élimine par le rein, l'essence par le poulmon; comme pour lui aussi, une partie de l'essence se transforme en résine dans l'organisme. Le cubèbe est sialagogue comme tous les poivres, provoque moins de gastralgie et moins d'éruptions érythémateuses que le copahu.

Les indications dans la blennorrhagie sont les mêmes que celles de ce remède, il doit y être prescrit aux mêmes phases, dans les mêmes conditions; souvent il peut être prescrit simultanément, souvent il peut être destiné à le remplacer ainsi que les autres balsamiques lorsque leur activité thérapeutique s'éteint.

### 2° Doses :

- a. *Opiat* (voy. p. 283);
- b. *Poudre de cubèbe*, 15 à 20 grammes par jour divisés en trois doses, à prendre chaque jour dans de l'eau ou du sirop;
- c. *L'extrait oléo-résineux* du codex (1 à 3 grammes par jour en pilules) est d'après SOULIER un remède inutile.

### § 11. — KAWA-KAWA

**1° Origine et usages.** — Le kawa-kawa est une pipéracée des îles de l'Océanie (*Piper methysticum*) dont la racine sert aux indigènes pour la préparation d'une boisson enivrante. Anesthésique à action locale et à action générale comme la cocaïne, mais après avoir provoqué sur les points qu'il touche une violente sensation de brûlure, le kawa pris à l'intérieur calmerait rapidement les douleurs de la période aiguë de la blennorrhagie. Mais peut-il guérir cette affection? Est-il sudorifique? Est-il diurétique? Est-il toxique? Autant de questions mal résolues, malgré d'assez nombreux travaux. Le kawa est d'ailleurs peu employé; il n'a eu que le succès éphémère que l'on doit à toute drogue exotique, nouvellement préconisée.

### 2° Préparations et doses :

- a. *Macération* à 1/100, un demi-litre en deux fois au moment des repas, ou bien un litre de macération à 1/200.
- b. *Extrait fluide*, de 1 à 3 grammes dans de l'eau ou de la glycérine.

### § 12. — MATICO

Le *matico* (*Piper angustifolium*), de la même famille que les plantes précédentes, est originaire de la Colombie, du Pérou et du Brésil. Ses feuilles contiennent, comme elles, une essence et une résine. Mais l'analogie s'arrête là; car ses propriétés anti-blennorrhagiques, soit à l'intérieur, soit en injections, sont très contestables. Il aurait plutôt une certaine valeur thérapeutique, à titre d'hémostatique dans les *épistaxis*, les *métrorragies*, les

*hématuries vésicales*. On le prescrit en infusion à la dose de 10 à 20 grammes pour un litre.

## ARTICLE VI

## MÉDICATIONS TOPIQUES DES VOIES URINAIRES

## § 1. — AGENTS MODIFICATEURS DE L'URÈTHRE

**1° Injections uréthrales.** — Les injections uréthrales doivent être pratiquées à l'aide d'un des divers modèles de seringues construites dans ce but de préférence aux poires en caoutchouc, irrigateurs, laveurs à réservoir suspendu, qui ne permettent pas d'apprécier la résistance du canal et exposent, si l'injection doit rester cantonnée dans l'urèthre antérieur, à dépasser les 5 ou 6 centimètres cubes que contient d'après GUYON et JAMIN la portion pré-membraneuse, et à inoculer ainsi l'urèthre postérieur. Le liquide introduit est maintenu plus ou moins longtemps dans le canal avec le doigt appliqué sur le méat. Toutes les seringues à injection uréthrale sont bonnes, à condition qu'elles fonctionnent bien et qu'elles soient faciles à aseptiser; le modèle de JANET est particulièrement remarquable.

Les substances injectées pour combattre la blennorrhagie aiguë sont innombrables. POUSSON et GUIARD les divisent en *isolantes* (s. n. Bismuth); *astringentes* (roses de Provins, tanin, cachou, sulfate de fer, de zinc, de cuivre, etc.); et *antiseptiques* (sublimé, permanganate de potasse, créosote, iodoforme, etc.). La meilleure substance est peut-être le nitrate d'argent. Mais il faut bien se rappeler que le gonocoque ayant son habitat dans l'interstice des couches épithéliales, il est chimérique d'espérer le détruire par ces applications, qu'une injection ne peut être vraiment abortive que si elle est faite dans les toutes premières heures qui suivent la contamination, alors que le microbe pathogène pullule à la surface de la muqueuse et ne s'est pas encore insinué dans son épaisseur, et qu'ultérieurement on ne

peut demander à ce procédé thérapeutique qu'une action modificatrice de la paroi uréthrale, mais non la destruction des germes.

**2° Topiques uréthraux.** — Nous désignons sous ce titre les bougies et les suppositoires. — Les *bougies médicamenteuses*, de composition analogue aux crayons employés en gynécologie sont peu usitées, surtout pour les lésions de l'urèthre postérieur où leur introduction est difficile. — Les *suppositoires uréthraux*, à base de beurre de cacao, peuvent être amenés au contact des points malades de l'urèthre, à l'aide d'instruments spéciaux (MICHELSEN, POUSSON) ou d'une sonde ordinaire. Des pommades demi liquides, à base de lanoline, peuvent être injectées dans tout le canal ou déposées en un point déterminé par la seringue spéciale de TOMMASOLI.

**3° Instillations.** — Mais, si l'on veut agir sur une lésion limitée de l'urèthre, le procédé le meilleur est celui des *instillations*, imaginé par GUYON : une seringue compte-gouttes adaptée à une sonde en gomme à boule olivaire, que l'on conduit jusqu'au point malade, permet de faire tomber sur ce point un nombre de gouttes déterminé d'une solution médicamenteuse active (nitrate d'argent, huile iodoformée, cocaïne, etc.).

## § 2. — LAVAGES DE L'URÈTHRE ET DE LA VESSIE

On peut laver l'urèthre soit avec une seringue dont on introduit le bout de la canule dans le méat, soit avec une sonde à deux yeux et de moyen calibre que l'on conduit d'abord jusqu'au bulbe et qu'on retire lentement en projetant dans sa cavité un liquide antiseptique, soit encore à l'aide d'instruments spéciaux (canule cannelée de POUSSON).

Pour les lavages de la vessie, il faut d'abord introduire dans la vessie une sonde à deux yeux, de préférence à une sonde à double courant, instrument abandonné aujourd'hui. Pour faire alors pénétrer le liquide, on se sert soit d'un irrigateur Egusier, soit d'un réservoir suspendu à une certaine hauteur, mais il vaut mieux encore se servir d'une seringue qui permet à la main qui



la manie de mesurer la résistance des parois de la vessie. « Le malade étant de préférence dans le décubitus dorsal (la station verticale ne convient que lorsque la puissance musculaire de la vessie est très affaiblie), le chirurgien se place à sa droite et introduit dans la vessie la sonde choisie, évacue son contenu. Puis saisissant la seringue purgée d'air d'une main, l'index et le médius passés dans les anneaux du corps de pompe, tandis que le pouce introduit dans l'anneau de la tige du piston appuie sur elle, il enfonce bien à fond l'embout dans le pavillon de la sonde, et imprime au piston une impulsion brusque, bientôt suivie du retrait de la canule pour permettre au liquide de sortir sans tarder. De cette manière, en même temps qu'il se forme un tourbillon soulevant les mucosités et dépôts divers accumulés dans le bas-fond, un choc modéré sur ses parois est produit, qui détermine leur contraction brusque chassant violemment le liquide à l'extérieur. Il faut faire passer de la sorte le contenu de deux ou trois seringues en plusieurs fois, de manière à introduire dans la vessie à chaque impulsion de piston 50 grammes environ de liquide. Dans les vessies à grandes colonnes, à musculature affaiblie, il est bon de brasser le liquide en malaxant vigoureusement la vessie à travers la paroi hypogastrique<sup>1</sup>. »

Les lavages simples se font avec de l'eau bouillie et filtrée, avec des solutions boriquées à 4 p. 100. Les lavages modificateurs, auxquels il ne faut pas demander d'action mécanique (MANQUAT) doivent être précédés d'un lavage « de déblaiement » simple ; et peuvent alors se faire avec des solutions d'antipyrine, de cocaïne, de sublimé (ce dernier est mal supporté, même à la faible dose de 1/2000) et surtout de nitrate d'argent, etc. (voy. ces diverses substances).

Les lavages de la vessie et de l'urèthre conviennent aux *cystites chroniques* ; ils constituent le meilleur et presque le seul moyen de conserver à la vessie sa contractilité défailante, de prévenir l'ascension de l'infection vers les reins, de combattre la septicémie menaçante, d'atténuer la douleur. Mais pour être effi-

<sup>1</sup> POUSSON, *Précis des affections des voies urinaires*, Collection TESTUT, p. 22.

caces, ils doivent être faits avec la propreté la plus minutieuse ; sinon chaque lavage introduirait dans la vessie de nouveaux germes infectieux, et le moyen destiné à guérir, serait justement celui qui provoquerait et aggraverait les complications.

### § 3. — FLUORURES

Parmi les substances employées pour modifier le contenu de la vessie, il est impossible de ne pas faire une place à part au *fluorure de sodium ou fluorol*. Ce sel, très soluble dans l'eau, très antiputride, a l'avantage de ne pas coaguler les albumines, mais au contraire de les fluidifier, et surtout de rendre plus liquide le pus glaireux des *cystites* à fermentation ammoniacale. Aussi, injecté dans la vessie à la dose de 0,25 à 1 p. 100, il permet l'écoulement plus facile du contenu purulent, atténue ainsi notablement les douleurs et diminue les phénomènes septiques. C'est à ces divers points de vue un médicament précieux.

Ses propriétés antiseptiques ont permis d'ailleurs de l'utiliser dans maintes autres circonstances. En solution à 1/200, il peut, sous forme d'injections dans les voies lacrymales, guérir les *dacryocystites* (LAGRANGE) ; guérir aussi les *olites externes aiguës*, à condition d'être employé chaud (DUCLOS). On l'a même essayé à l'intérieur à la dose de un milligramme pour chaque année d'âge et sans dépasser 0<sup>gr</sup>,005 dans le traitement de la *méningite tuberculeuse* (BOURGEOIS).

D'autres fluorures sont encore employés en médecine : le *fluorure d'ammonium*, bon pour les *dyspepsies flatulentes*, par l'action destructive qu'il exerce sur les agents des fermentations lactique, butyrique, etc. (une cuillerée à chaque repas d'une solution à 1/300) ; le *fluorure d'argent*, aussi caustique que le nitrate d'argent, etc.

## CHAPITRE V

### MÉDICAMENTS QUI AGISSENT SUR LES ORGANES GÉNITAUX

Les médicaments qui agissent sur les fonctions génitales ont de tout temps attiré l'attention des médecins. Mais l'observation